

Plan de développement des compétences par la formation 2021

Bilan EPA



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE

DRH – 14 juin 2021

01

Bilan de la campagne EPA formation 2021

Rappel : Qu'est ce qu'un besoin EPA ?(1/2)

Un besoin EPA est émis par le SHD à la suite de l'entretien annuel de chaque collaborateur.

Les équipes RH formation réalisent un arbitrage global des besoins environ 15 jours après la fin de la campagne EPA.

Les arbitrages sont réalisés en fonction de la cohérence des demandes et du budget global de formation disponible.

Après arbitrage, le besoin peut avoir 3 statuts :

- Accepté
- Refusé
- Reporté

Après la date de fin d'arbitrage (en 2021, la date était fixée au 15 mars), l'administrateur de FORM&VOUS clôture la campagne et déclenche un envoi d'email vers chaque collaborateur et un traitement qui transforme les besoins en demandes sur liste d'attente.

Pour les formations « catalogue », chaque collaborateur doit se connecter à FORM&VOUS pour choisir une date de session. Les équipes RH formation recontactent chaque personne pour s'assurer de la bonne compréhension de la demande, valider un programme de formation, un prestataire et des dates d'inscription.

Toutes ces informations sont disponibles en permanence dans l'espace individuel de chaque collaborateur et de chaque manager dans FORM&VOUS, rubrique « mon dossier/mes demandes + mes besoins de formation »

Pour rappel : Certaines formations obligatoires (telle que Lutte Anti-blanchiment par exemple) et les formations préparation concours n'ont pas besoin d'être saisies dans l'EPA

Rappel : Qu'est ce qu'un besoin EPA ? (2/2)

Pendant la campagne EPA, le circuit habituel de demande de formation reste ouvert comme le reste de l'année (le collaborateur formule une demande dans FORM&VOUS, le manager valide, les RH valident) dans un souci de commodité.

Les besoins EPA exprimés et pris en compte à l'issue de l'EPA représentent environ 50% des demandes traitées dans l'année. Les 50% restant résultent de demandes imprévues, de formations obligatoires par la réglementation ou rendues nécessaires par les directions dans le cadre du développement de leur stratégie métier.

L'arbitrage RH formation du 15 mars tient compte du volume total des formations demandées à date qu'elles aient réalisées par le circuit EPA ou par le circuit normal.

Proportion d'acceptations / de refus / de reports

	Acceptés	Refusés	Reportés	TOTAL
Catalogue	3452	61	75	3588
Hors catalogue	1060	77	90	1227
TOTAL	4512	138	165	4815

- +6% de demandes supplémentaires par rapport à l'année précédente
- 93 % des demandes sont acceptées immédiatement
- 25% des demandes sont Hors catalogue dont 86% sont acceptées immédiatement

Nombre de besoins par direction

DIRECTION	Acceptés	Refusés	Reportés	Total général
BDT	1348	14	25	1387
DPS	929	11	6	946
DG/DRH	471	51	59	581
SGG	434	9	2	445
DEOF	237	10	9	256
DJF	209	28	2	239
DCPC	188	21	8	217
DRG	198	0	11	209
DGCO	165	11	25	201
DFIN	170	4	4	178
GDADFE	102	5	13	120
FRR	28	0	8	36
Total général	4438	164	172	4815

Nombre de besoins « hors catalogue » par direction

Ensemble des besoins hors catalogue	Acceptés	Refusés	Reportés	TOTAL
DG/DRH	204	34	29	267
DRS	236	2	1	239
BDT	189	2	9	200
DCPC	79	21	6	106
DGCO	69	6	12	87
DEOF	60	10	2	72
DFIN	49	0	3	52
DJF	36	14	2	52
GDADFE	34	3	13	50
SGG	33	5	1	39
DRG	31	0	7	38
FRR	12	0	8	20

Détails des refus des besoins « hors catalogue »

Les refus sont réalisés pour des raisons très diverses et correspondent à autant de situations individuelles :

- Une personne qui aurait déjà demandé un nombre important de formations
- Un besoin non justifié par le poste
- Un besoin déjà demandé par le circuit classique
- Une formation obligatoire déjà planifiée par les RH formation
- Une formation catalogue demandée en hors catalogue
- Un arbitrage global de la direction pour respecter le budget prévisionnel
- Etc.

Détails des refus des besoins « catalogue »

Les refus correspondent en partie aux mêmes motifs que pour les besoins hors catalogue :

- Demandes de formation à la préparation concours qui doivent être réalisées hors EPA car il s'agit d'une initiative volontaire et personnelle du collaborateur
- Demandes ne correspondant pas au poste
- Arbitrage suite à trop grand nombre de demandes
- Etc.

THEMES	Acceptés	Refusés	Reportés	Total général
Hors catalogue	1060	77	90	1227
Axes stratégiques CDC	816	6	20	842
Banque et Finance	581	2	22	605
Management	462	14	6	482
Informatique	274	1	5	280
Connaissance de la CdC	238	1	2	241
Efficacité professionnelle	208	1	2	211
Gestion et comptabilité	178	1		179
Sécurité et hygiène	127	1	4	132
Ressources humaines	123	1	2	126
Relation clientèle, commerciale et marketing	89			89
Juridique	85			85
Bureautique	67	1		78
Audit, risques et qualité	62	2	1	65
Langues	46	12	8	66
Assistanat et secrétariat	39	2		41
Communication	31		2	33
Préparation aux épreuves de concours	8	16		24
Achat et logistique	3			3
Responsabilité sociale de l'entreprise	3		1	4
Budget et contrôle de gestion	2			2
Total général	4309	138	165	4815

Les besoins par thème

NOM DES MODULES	Accepté	Refusé	Reporté	Total général
CONNAITRE ET COMPRENDRE L'ETABLISSEMENT PUBLIC	99		1	100
TABLEAU SERVER	98			127
SENSIBILISATION AU NOUVEAU MODELE OPERATIONNEL	87			87
LANGUES : ANGLAIS PROFESSIONNEL	43	12	8	63
ANALYSE FINANCIERE : GESTION ET RENTABILITE DES INVESTISSEMENTS	45		1	46
SECOURISME - PSC1-prévention et secours civiques de niveau 1	45			45
LA PETITE HISTOIRE DES FILIALES	43	1		44
NEGOCIATION COMPLEXE LES BASES	41		1	42
GESTION DU TEMPS	40		1	66
PARLER ET AFFIRMER SON PROPOS	38		2	40
ETRE MANAGE A DISTANCE	34	3	2	39
LE MANAGEMENT TRANSVERSAL	38			38
STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE	38			38
INTRODUCTION A LA BLOCKCHAIN	31	1	3	35
MANAGEMENT A DISTANCE	34			34
INTRODUCTION A LA DATA - DSI	31	1	2	34
BI4 - INITIATION	29		2	31
ANALYSE FINANCIERE : SAVOIR LIRE ET INTERPRETER UN BILAN	30	1		31
PROPOSER DES IDEES D'AMELIORATION	30		1	31
EXCEL PERFECTIONNEMENT	30			30
FORMATEURS : ANIMER UNE FORMATION EN CLASSE VIRTUELLE	29			29

**20
formations
à plus forts
volumes**

caissedesdepots.fr

